

Culture ontarioise et économie **De la liberté des échanges**

François-Pierre Le Scouarnec

Number 46, Spring–March 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42923ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Scouarnec, F.-P. (1988). Culture ontarioise et économie : de la liberté des échanges. *Liaison*, (46), 5–6.

Culture ontarioise et économie : de la liberté des échanges

par François-Pierre Le Scouarnec
TORONTO

Au moment d'écrire ces lignes, le texte de l'accord sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis n'était pas encore rendu public. Dans les commentaires qui suivent, je chercherai à circonscrire quelques éléments à considérer dans la dynamique suscitée par cette nouvelle institution économique.

L'accord de libre-échange est beaucoup plus qu'un traité de nature économique. Comme pour tout projet d'intégration économique, ses composantes politiques et culturelles ne subissent pas simplement l'impact de l'accord mais constituent le ferment qui permet à une telle union d'être initiée et de se développer. Sans support politique et sans accord tacite ou explicite de l'intelligentsia et de groupes culturels, une union économique ne peut voir le jour. Dans tout modèle d'intégration économique, les facteurs culturels sont donc déterminants durant la gestation et deviennent relativement déterminés, encadrés, une fois l'institution d'un nouveau régime économique établie. Il ne faudra pas se surprendre de constater que les gouvernements qui favorisent le libre-échange tiennent à minimiser le contenu culturel et à le limiter au concept d'industries culturelles; on ne voudrait pas que le débat glisse sur les questions d'identité nationale, de respect de l'intégrité culturelle et des impacts sociologiques. Le premier mythe à abattre est donc celui de l'indépendance des domaines économiques et culturels. Ce cloisonnement a déjà trop bien servi à ceux qui ne veulent voir dans l'action économique que le déroulement *normal* de transactions qui n'ont aucun effet sur la vie culturelle et sociale. Cet aveuglement permet, au nom d'une certaine rationalité, le développement d'une économie *libre* où grâce aux *lois du marché* le plus gros tend à l'emporter sur le plus petit. Conscients des consé-

quences d'un tel régime économique, les Canadiens se sont donné des instruments tels le développement régional, les lois pour la protection de l'environnement et de la santé des travailleurs et la Charte des droits qui protègent les minorités.

Les rapports de force exprimés dans la politique nationale sont amplifiés à l'échelle internationale. Certains exemples d'intégration économique indiquent un changement de la notion d'identité. La création de la Communauté économique européenne a eu un fondement politique et culturel et un objet économique. Aujourd'hui, l'Europe révisé certains mécanismes d'ajustement économique mais il est acquis que la version 1988 du Concert de l'Europe, avec un parlement et des lois supranationales, a de profonds impacts culturels. Les Italiens, les Français et les Allemands se disent de plus en plus Européens. L'Europe est cependant composée d'un groupe de pays dont la taille et l'importance se comparent mal à l'accord Canada-États-Unis.

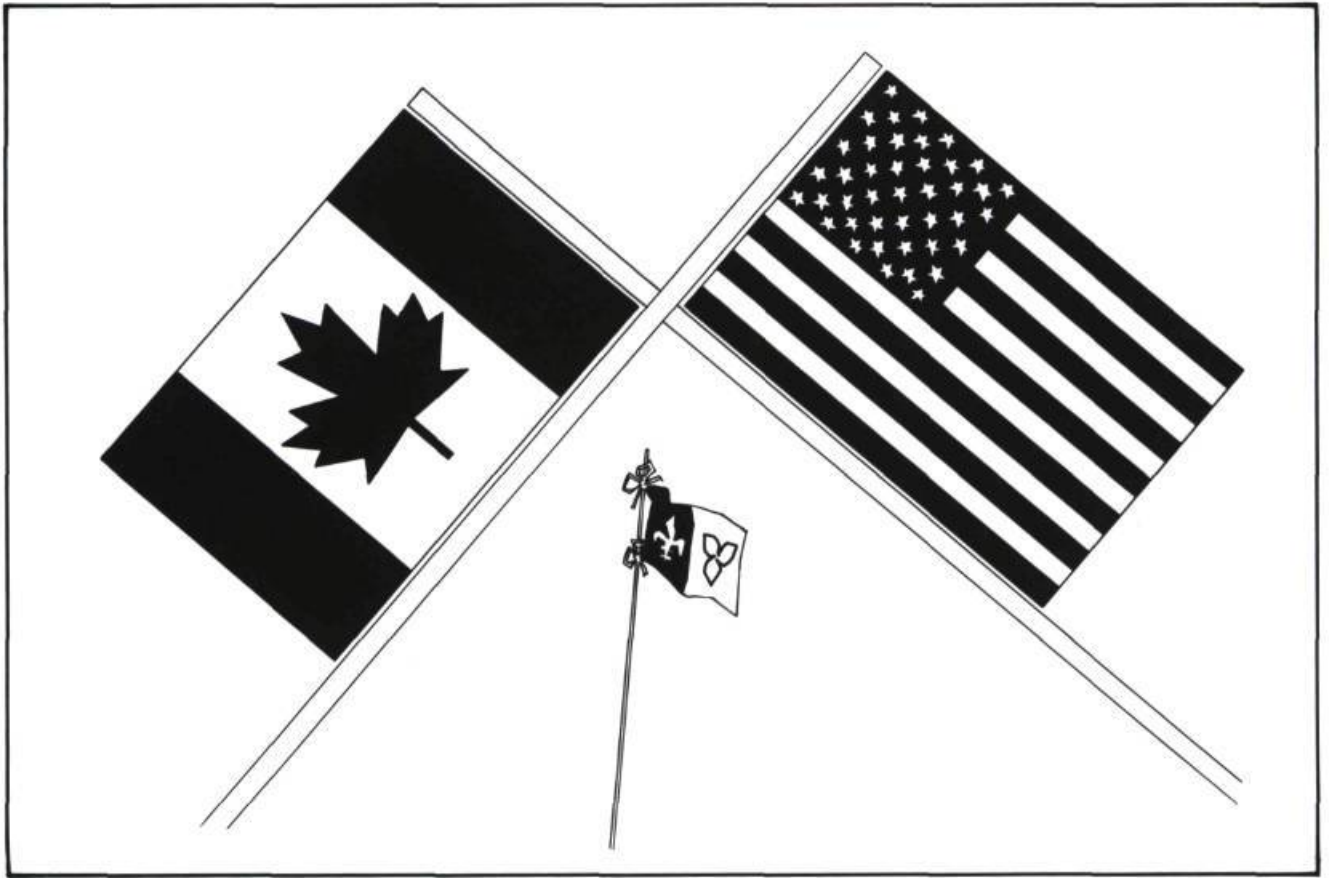
Il serait audacieux de chercher une analogie à l'accord qui lie Israël aux États-Unis; cette entente confirme, à toutes fins pratiques, le statut d'un Porto Rico au Moyen-Orient. D'autre part, le traité mexico-américain porte sur des aspects économiques très limités et se pose dans un contexte démographique et culturel différent: les 900 millions de Mexicains ne comptent pas une population qui s'exprime au trois quarts en anglais. Cependant, dans tous les cas d'intégration économique, l'interdépendance se ressent aux niveaux économique, politique, social et culturel. Sur le plan culturel, l'accord de libre-échange Canada-États-Unis s'inscrit dans le cadre du rapport hégémonique d'une puissance qui a longtemps cherché à promouvoir une *American Way of Life* insensible aux différences culturelles. Les États-Unis connaissent une fragmentation sociale

depuis leur création. Les francophones, les hispanophones, les Noirs et les Asiatiques ont contribué au développement du géant américain, mais l'image qui prédomine demeure celle de l'anglophone blanc.

Pour le Canada, les enjeux sont multiples. La majorité anglophone, culturellement distincte des États-Unis, aura peine à affirmer son identité dans la mesure où elle se nourrit des valeurs du sud. Le Québec francophone, maître de plusieurs institutions culturelles, majoritaire sur son propre territoire et au contrôle d'une partie grandissante de son économie, peut se sentir à l'aise, tout au moins à court et moyen termes. La minorité francophone de l'Ontario n'a certes pas les moyens d'une telle assurance.

La culture ontarioise n'en est pas à ses premiers obstacles et elle témoigne de moins en moins de sa survie, mais plutôt de son épanouissement.

Les piliers de la francophonie ontarienne sont la communauté, le milieu scolaire et les activités sociales et culturelles. Depuis le XVII^e siècle, les fondements de cette culture s'émanicipent peu à peu du Québec. Ils s'appuient sur une démographie géographiquement concentrée et une vitalité sociale typique des minorités avec la volonté, la patience et la ferveur insufflées par la lutte inachevable mais également avec son bagage *d'assimilés*, son tempérament tantôt soumis, tantôt belliqueux et sa méfiance à l'égard des francophones de l'extérieur. L'intégration économique aura, à prime abord, un impact important sur la structure de l'économie ontarienne et l'emploi. En corollaire, les processus de migration



intra et interprovinciaux changeront, des communautés se videront, d'autres émergeront; les vies économique et sociale, continentalisées, accorderont plus d'importance à la langue anglaise; et les pressions anticipées du gouvernement états-uniens sur les lois culturelles, linguistiques et sociales du Canada risquent de marginaliser encore plus le fait français. L'emploi demeurera, en grande partie, anglais. Cependant, ce tableau qui semble sombre ne doit pas mener au défaitisme; la culture ontarioise n'en est pas à ses premiers obstacles et elle témoigne de moins en moins de sa survie mais plutôt de son épanouissement. Le défi de l'intégration économique peut être relevé si, de façon consciente et articulée, les Ontariens choisissent un développement qui, tenant compte de ses acquis, fera passer le cap de l'incertitude pour l'affirmation et la croissance.

Une stratégie d'épanouissement culturel doit être reconnue dans l'évolution du comportement des porteurs de flambeaux. C'est une course à relais qui s'engage et il appartient à chacun de prendre ses responsabilités: élites, groupes communautaires, responsables institutionnels et individus. L'avenir ontariois passe toujours par la vie des communautés, mais celles-ci doivent

Le défi de l'intégration économique peut être relevé si, de façon consciente et articulée, les Ontariens choisissent un développement qui, tenant compte de ses acquis, fera passer le cap de l'incertitude pour l'affirmation et la croissance.

appréhender les nouvelles interdépendances qui surgiront de l'intégration, c'est-à-dire orienter de façon tangible les flux en mouvement. Face à l'uniformisation des produits culturels, l'Ontario francophone doit croire en lui-même, faire preuve de créativité et dynamiser le processus d'échanges culturels dans la province et à l'échelle du continent. Les Ontariens ont intérêt à encourager leur contact avec le reste du Canada et avec la Louisiane, les États du Nord-Est et la Californie qui comptent des millions de francophones. Le milieu ontariois doit profiter de la restructuration de l'économie pour asseoir ses propres institutions économiques et

autres. Il doit profiter de la mobilité de la main-d'œuvre et des courants migratoires pour consolider ses acquis. Cette approche doit se traduire par un bris de l'isolement dans les communautés et entre les communautés. La francophonie ontarioise peut se distinguer des autres minorités parce qu'elle fait partie de peuples fondateurs du Canada. Elle doit se lier avec la francophonie canadienne et développer ses propres réseaux de croissance; elle doit aussi le faire avec la francophonie internationale.

À l'heure de la société industrielle avancée et du village global, le libre-échange ne constitue que l'une des nombreuses forces qui tendent à niveler les différences culturelles. La fierté de la langue et de la culture ne peut être maintenue que par des réalisations concrètes. L'intégration économique et la mondialisation des échanges représentent des menaces mais aussi des opportunités. Il incombe à chacun d'en mesurer les impacts sur son propre environnement et d'agir. □

François-Pierre Le Scouarnec est coordonnateur des services en français au ministère ontarien de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Ses propos n'engagent que lui-même.